



**LES MÉTIERS DE
LA SÉCURITÉ PRIVÉE
RECRUTENT !
DÉCOUVREZ-LES**



**OBSERVATOIRE
DES MÉTIERS** de la
sécurité privée

www.profession-securite.org

MA PLUS GRANDE SATISFACTION ?

Contribuer quotidiennement à la lutte contre le terrorisme



Découvrez ses missions



NEILA, 43 ANS
AGENT D'EXPLOITATION
DE SÛRETÉ
AÉROPORTUAIRE

VOUS AUSSI, REJOIGNEZ LA SÉCURITÉ PRIVÉE

www.profession-securite.org

En assurant avec passion des missions de prévention, de sécurité et de sûreté, les professionnels de sécurité privée concourent à la sécurité des citoyens et rendent la vie plus sûre et ce, dans des environnements très variés.

Porteurs de valeurs, les métiers de la sécurité privée sont ouverts à toutes et à tous sans discrimination et offrent, grâce à la formation continue, de belles perspectives d'évolution.



**OBSERVATOIRE
DES MÉTIERS** de la
sécurité privée

Attractivité, valorisation ... Ensemble, construisons l'avenir des métiers de la sécurité privée

L'observatoire prospectif des métiers et des qualifications est un outil technique dont la finalité est de donner des éléments d'information objectifs et actualisés à la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CPNEFP) et d'apporter notamment aux acteurs de la formation professionnelle des éléments de connaissance. L'Observatoire des métiers a été créé par les partenaires sociaux et a donné lieu à l'arrêté du 7 décembre 2004 portant création d'un observatoire des métiers à la Convention collective nationale des entreprises de prévention et de sécurité.

L'Observatoire des métiers de la sécurité privée est composé à parité des représentants des organisations professionnelles d'employeurs et de salariés, soit 10 représentants en totalité.

La présidence et la vice-présidence reviennent tous les deux ans, par l'alternance, aux organisations d'employeurs ou aux organisations de salariés. Les Président et vice-président assurent un rôle de relais et d'information auprès des autres institutions représentatives paritaires de la branche « Prévention et sécurité ». En lien avec l'ensemble du comité paritaire de pilotage, ils établissent le programme annuel de travail, notamment les études que la branche souhaite voir réaliser, valident les productions et en déterminent les modalités de communication.

LA SÉCURITÉ PRIVÉE

DES MÉTIERS D'AVENIR AU SERVICE DE TOUS

➤ Des métiers de contact au service de la population

En assurant avec passion des missions de prévention, de sécurité et de sûreté, les professionnels de sécurité privée concourent à la sécurité des citoyens et rendent la vie plus sûre et ce, dans des environnements très variés.

➤ Des métiers réglementés et contrôlés

Depuis 2012, le CNAPS, établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère de l'Intérieur, assure des missions d'encadrement et de contrôle de la profession, qu'il s'agisse de personnes morales ou physiques.

➤ Des métiers dynamiques et innovants

L'innovation est la préoccupation des professionnels de la sécurité privée. La révolution technologique est en route. Les compétences se développent et les métiers évoluent.

© Actor Sécurité

L'indispensable carte professionnelle

Les personnes souhaitant exercer au sein d'une entreprise de sécurité privée ou d'un service interne de sécurité d'une entreprise, doivent être titulaires d'une carte professionnelle délivrée par le CNAPS (hormis pour les agents SSIAP). Celle-ci est valable 5 ans sur tout le territoire et doit être renouvelée 3 mois avant sa fin de sa validité après un maintien et actualisation des compétences.

Centres commerciaux, immeubles tertiaires, sites événementiels, sites sensibles, transports ... les professionnels de la sécurité interviennent dans tous les espaces, privés ou ouverts au public. Ils sont des acteurs clés de la sûreté et de la sécurité incendie.

© Actor Sécurité

Porteurs de valeurs, les métiers de la sécurité privée sont ouverts à toutes et à tous sans discrimination et offrent, grâce à la formation continue, de belles perspectives d'évolution.

DES MÉTIERS VARIÉS ACCESSIBLES À TOUS

➤ Des embauches nombreuses

Le secteur de la sécurité privée offre de larges perspectives de recrutement, en particulier pour les jeunes. Chaque année, les entreprises de sécurité privée ont près de 6 000 postes à pourvoir en contrats à durée indéterminée (CDI).



Hicham,
agent de sécurité

« Après une longue période de chômage, j'ai souhaité me reconverter. Pôle emploi m'a proposé de suivre un CQP APS que j'ai validé après plusieurs semaines de formation. Une fois l'examen réusit, je signalais mon premier CDI. »



Des compétences diverses

La sécurité privée regroupe des activités diverses telles que :

surveillance, sécurité cynophile, distribution, télésurveillance, incendie, nucléaire, aéroportuaire, protection rapprochée, protection des sites sensibles, sécurité renforcée ...

➤ Des vraies spécialisations

Contrairement aux idées reçues, les métiers de la sécurité privée se sont fortement professionnalisés ces dernières années. Le développement des technologies et la multiplication des offres intégrées ont entraîné une montée en compétence.



© Prosecur

> Des métiers ouverts aux femmes

Les femmes représentent aujourd'hui 13,5% des salariés de la branche. Lentement mais sûrement, le secteur de la sécurité privée se féminise. Depuis toujours, les femmes occupent des fonctions dans la sûreté aéroportuaire et dans l'événementiel, notamment pour des missions de palpation. Aujourd'hui, on les retrouve dans tous les métiers et sont très recherchées !

> Des évolutions accessibles

Le secteur offre de multiples perspectives de carrière, tant en matière de spécialisation que d'encadrement.

Avec de la volonté, les évolutions de carrière sont accessibles et encouragées par toutes les entreprises grâce à la formation continue.



Abdou,
Chef d'équipe aéroportuaire

« Responsable du bon déroulement des opérations de filtrage dans l'aéroportuaire, je mesure pleinement la responsabilité qui est la mienne. C'est gratifiant. »



Isabelle,
Agent SSIAP 1

« Porter secours aux personnes, exécuter des actions de prévention, intervenir en cas de dysfonctionnement ... la routine dans mon métier n'existe pas et ça me plaît beaucoup. »

> Des emplois stables et non délocalisables sur tout le territoire

Les entreprises de sécurité privée sont présentes partout en France. Les régions Île-de-France, Occitanie, PACA, Auvergne-Rhône-Alpes et Hauts-de-France concentrent près de 77,5% des salariés de la branche. Les emplois ne sont pas délocalisables puisque les professionnels interviennent directement chez les clients.



DES FORMATIONS ADAPTÉES À CHACUN

Du CAP au Bac +5 en passant par les CQP, une filière complète de formation permet d'intégrer le secteur et d'y progresser. Pour exercer un métier de la sécurité privée, des formations initiales et continues sont obligatoires. Ces formations sont principalement définies par la branche professionnelle Prévention Sécurité, en lien avec le ministère de l'Intérieur.

L'ensemble des formations initiales de l'ensemble des métiers de la sécurité privée comportent un tronc commun de 41 heures. Il permet d'acquérir des connaissances liées à l'environnement juridique de la sécurité privée (le livre VI du code de la sécurité intérieure, le code pénal, l'article 73 du code de procédure pénale, le respect des libertés publiques, la déontologie professionnelle), mais également aux comportements et actions que tous les agents de sécurité privée doivent maîtriser de manière uniforme.

**Près de 6 000 créations
d'emplois par an**

Les dispositifs de financement

Selon sa situation (demandeur d'emploi, jeune adulte, salarié) des dispositifs permettent de bénéficier d'aides pour financer une formation professionnelle aux métiers de la sécurité.

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur le site
www.profession-securite.org/les-financements/

POURQUOI CHOISIR LES MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE ?



Parce que les métiers de la sécurité privée sont **indispensables** aujourd'hui et le seront encore plus demain.



Parce que les **missions sont variées, dynamiques** et toujours dans l'action.



Parce que les **besoins en recrutement sont grands** et que les profils qualifiés et motivés sont très recherchés.



Parce que les **opportunités d'évolution sont fortes** et encouragées par les entreprises du secteur.

MALIK, 28 ANS
AGENT DE SÉCURITÉ
FILTRAGE

MA PLUS GRANDE FIERTÉ ?

Être un acteur déterminant
de la réussite des plus grands
événements sportifs



VOUS AUSSI, REJOIGNEZ LA SÉCURITÉ PRIVÉE



Découvrez ses missions



www.profession-securite.org

En assurant avec passion des missions de prévention, de sécurité et de sûreté, les professionnels de sécurité privée concourent à la sécurité des citoyens et rendent la vie plus sûre et ce, dans des environnements très variés.

Porteurs de valeurs, les métiers de la sécurité privée sont ouverts à toutes et à tous sans discrimination et offrent, grâce à la formation continue, de belles perspectives d'évolution.

 **OBSERVATOIRE
DES MÉTIERS** de la
sécurité privée

QUI SOMMES-NOUS ?

LES MISSIONS DE L'OBSERVATOIRE



**ASSURER
UNE VEILLE
PERMANENTE SUR
L'ÉVOLUTION DES
MÉTIERES POUR
ENRICHIR LE
DIALOGUE SOCIAL**



**DÉVELOPPER
L'ATTRACTIVITÉ
DES MÉTIERS POUR
RÉPONDRE AUX
BESOINS
DU SECTEUR**



**IDENTIFIER
LES BESOINS EN
COMPÉTENCES
POUR ACCROÎTRE LA
PROFESSIONNALISATION
DES MÉTIERS**

L'Observatoire des métiers de la sécurité privée est une instance pilotée par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) de la branche prévention sécurité et administrée par un comité de pilotage.

Structure de réflexion et de propositions, l'Observatoire apporte par ses travaux d'analyse et ses préconisations, son concours à l'identification des changements qui affectent ou sont susceptibles d'affecter les métiers, les qualifications professionnelles et les formations associées.

RÉPONDRE AUX DÉFIS DE DEMAIN

L'Observatoire des métiers de la sécurité privée constitue une opportunité pour les entreprises et les salariés en anticipant les évolutions organisationnelles, technologiques et démographique permettant de se préparer à affronter les grands défis de demain :

- la nécessaire montée en compétences et la professionnalisation du secteur ;
- l'intégration de la sécurité privée dans le continuum de sécurité ;
- le développement grandissant des technologies.

Les secteurs représentés



La surveillance humaine et le gardiennage

85 % des emplois

La télésurveillance et les téléservices de prévention et de sécurité



23 % des emplois



La sûreté aéroportuaire

1 % des emplois

LES CHIFFRES CLÉS DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE



plus de
11 500
entreprises



près de
198 300
salariés



près de
6 000
créations
d'emplois par an



6 000
CDI par an



www.profession-securite.org